JANVIER 2026

SALLES-COURBATIES

Bulletin municipal n°10

PERMANENCES DU MAIRE :

lundi matin, mercredi matin et vendredi après-midi

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h Mercredi : 9h-12h

Tél : 05 65 81 63 93

Mail : mairie@sallescourbaties.fr

Site internet : www.sallescourbaties.fr

L'équipe municipale

PIERRE MARGUERITE
MAIRE

CLAUDE MIQUEL
1ER ADJOINT

THIERRY CAPELLE
2ÈME ADJOINT

LINE SALMON
3ÈME ADJOINTE

DAVID BIGNONNET

SONIA CHABBERT

MYRIAM GRATIA

YANNICK BARNABÉ

MARIE FRANCE BLANCHARD

GÉRARD COLONGES
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
VICE PRÉSIDENT DU SMCLM*

CLAIRE MALO

COMMISSIONS :

Voirie : T.Capelle, Y.Barnabé, C.Miquel, L.Salmon
École : D.Bignonnet, L.Salmon, S.Chabbert, C.Malo
Action sociale : C.Malo, M-F.Blanchard, C.Miquel
Environnement : G.Colonges, M.Gratia, C.Malo, D.Bignonnet, M-F.Blanchard
Association/animation/culture : M-F.Blanchard, T. Capelle, D.Bignonnet
Urbanisme : G.Colonges, S.Chabbert, L.Salmon
Communication : C.Malo, L.Salmon, M-F.Blanchard, C.Miquel, M.Gratia
Appel d'offre : C.Miquel, S.Chabbert, L.Salmon, G.Colonges , Y.Barnabé
Finances : P.Marguerite, S.Chabbert, D.Bignonnet, Y.Barnabé, L.Salmon

DÉLÉGUÉS :

SMEF (Syndicat Mixte des Eaux de Foissac) : C.Miquel, T.Capelle, M.Gratia, L.Salmon
SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron) : C.Miquel, M-F.Blanchard
SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents) : G.Colonges
CNAS (Comité National d'Action Sociale) : C.Malo
Défense : L.Salmon
Sécurité routière : T.Capelle
***SMCLM** (Syndicat Mixte Célé-Lot Médian) : G. Colonges
Incendie et secours : T. Capelle

Le mot du maire

«Le sens de l'engagement c'est vouloir bâtir un futur ensemble»
Simone Veil

Chères salésiennes, chers salésiens,

A l'heure où s'achève la mandature 2020/2026, c'est avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que je m'adresse à vous. Ces six années ont été riches en projets, en défis relevés ensemble et en moments de partage qui ont renforcé le lien entre nous.

Avec l'équipe municipale, nous avons eu à cœur de servir notre commune avec engagement, transparence et proximité. Malgré un contexte parfois difficile, un budget communal modeste et limité, nous avons su, ensemble faire avancer pas à pas notre belle commune tout en préservant ce qui fait son âme, sa force : le bien vivre, la proximité et la solidarité.

Notre priorité a toujours été d'améliorer notre cadre de vie tout en préparant l'avenir. Grâce à une gestion rigoureuse et au travail exemplaire des adjoints, des conseillers municipaux et des agents communaux nous avons modernisé, entretenu et valorisé notre territoire :

- *modernisation de nos équipements,*
- *la valorisation du cadre de vie et patrimoine,*
- *le soutien constant à notre école, à nos associations qui font battre le cœur de notre village.*

Je veux saluer, mettre en lumière, mes adjoints et l'ensemble de l'équipe municipale. Leur engagement, leur esprit d'équipe et leur sens du service public ont permis d'accomplir beaucoup, dans un climat de pleine confiance et respect mutuel. Travailler à leurs côtés a été pour moi un vrai bonheur, une fierté, une véritable richesse humaine.

Je souhaite également saluer la vitalité remarquable du tissu associatif de Salles-Courbatiès. Nos associations sont le cœur battant de notre village. Grâce à l'engagement des bénévoles, notre village vit et rayonne tout au long de l'année. Manifestations, rencontres, animations culturelles ou sportives : ces moments partagés renforcent notre lien social et font de notre commune un lieu convivial et dynamique.
Un grand merci à toutes celles et ceux qui donnent leur temps, leur énergie pour faire vivre cette belle dynamique.

Au cours de cette mandature, la création du conseil des jeunes a été une belle avancée. En donnant la parole à nos jeunes habitants, nous avons souhaité les associer à la vie locale et participé activement à la construction de l'avenir du village. Leur créativité et leur regard neuf ont enrichi notre réflexion, ceci à posé les bases d'une dynamique intergénérationnelle que nous avons à cœur de voir perdurer. Merci à vous, notre jeunesse, vous êtes notre avenir, c'est une fierté de voir et sentir votre engagement.

Dans la même volonté d'ouverture, le conseil des sages est venu apporter expérience, mémoire, recul. Leur contribution a guidé nos choix, en veillant à concilier modernité tout en respectant l'identité de Salles-Courbatiès. Leur présence bienveillante et constructive a été un véritable atout pour la commune. A vous, nos « aînés », recevez ma plus grande gratitude.

Enfin, je n'oublie pas nos agents communaux qui assurent au quotidien la qualité de nos services et l'entretien de notre environnement. Leur travail, souvent discret mais essentiel, contribue directement au bien-être de tous.

En regardant le chemin parcouru ensemble, je mesure tout ce que nous avons accompli « ensemble »… et tout ce qu'il reste encore à construire à l'aube de cette nouvelle année, que bien sûr, du fond du cœur je vous souhaite épanouissante, pleine de douceur et de grand bonheur.
Notre commune a encore de beaux projets devant elle et je sais pouvoir compter sur cette belle énergie collective qui fait notre force.
Continuons à faire battre le cœur de notre village ensemble, dans l'espoir, la tolérance, la construction et le respect !

Bien à vous.

Pierre Marguerite

École

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Un projet « cirque » avec Ivan Creyssels (Piste au nez de la balle) s'est déroulé en mai et juin, financé par l'Association des Parents d'Élèves (APE). Les élèves circassiens ont présenté leur travail lors d'un superbe spectacle le 20 juin 2025 à la salle des fêtes devant un public conquis.

À l'issue de ce spectacle, le conseil municipal a célébré le départ à la retraite de Cathy Costes, ATSEM à l'école de Salles-Courbatiès depuis 20 années. Nous lui adressons nos vœux les plus sincères pour une heureuse retraite.

Durant les vacances d'été, Baptiste, Claire et l'entreprise Calcedo ont effectué le grand nettoyage de l'école.

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Les effectifs des élèves à la rentrée sont finalement moins élevés que les estimations de fin d'année scolaire dernière. Ainsi la classe des maternelles-CP compte 20 élèves et celle des CE-CM compte 18 élèves.

Le personnel de l'école a évolué :
Cette année, deux institutrices interviennent en classe CE et CM. Cécile Vaysettes est de retour à temps partiel les mardis et jeudis, complétée par Elodie Bourdy (qui effectuait déjà son remplacement l'année dernière) les lundis et vendredis.
Mireille Noell est toujours directrice, en gestion des classes de maternelles et CP.

Claire Beaugendre ayant été diplômée l'an passé a pris le poste d'ATSEM de Cathy Costes. Océane Vieux a été recrutée en complément sur les temps d'ATSEM et assure également le ménage des bâtiments communaux. De plus, l'école a formulé un besoin d'appui pédagogique sur la classe des maternelles-CP, la mairie a donc embauché pour un an Marie-Dominique Fayret, en renfort sur les temps éducatifs du matin (12h/sem).

RÉVISION DES TARIFS DE GARDERIE

L'APE qui prenait en charge 25 % des frais de garderie a pris la décision de ne plus participer. La mairie a donc révisé les tarifs en se rapprochant d'un ratio de répartition entre mairie et familles concernées de 60/40. Les tarifs facturés aux familles ont donc légèrement augmenté et le forfait annuel a quant à lui légèrement baissé car il ne comprend plus d'offre de garderie le mercredi matin. Le coût pour la mairie va lui aussi augmenter pour combler le reste à charge (évalué à environ 7500€).

CANTINE ET MAINTIEN DU DISPOSITIF "REPAS À 1 €" JUSQU'EN 2027

Depuis la mise en place du dispositif en 2021, le coût unitaire des repas a augmenté de 50 %. D'autre part, environ la moitié des repas pris à l'école sont des "repas à 1€" ou moins et sont subventionnés à hauteur de 3€ par le dispositif, selon des critères de quotient familial. L'État a proposé de revaloriser cette aide à 4€ pour les cantines ayant atteint les objectifs de la loi EGAlim. Nous avons travaillé cet objectif avec le concours de Ouest Aveyron Communauté (OAC) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), mais les avancées de notre fournisseur ne sont pas encore suffisantes. Ceci nous amène aujourd'hui à subventionner en moyenne l'ensemble des repas à hauteur de 25 % (le coût de la mairie est évalué à environ 6500€ concernant les repas, sans prendre en compte les frais de fonctionnement).

VIVRE ENSEMBLE

Suite à une demande des parents d'élèves, la mairie a financé (à hauteur de 800€) l'intervention d'une psychologue, Mélanie Bon, sur le thème « Vivre ensemble et accepter les différences ».
Trois interventions ont eu lieu à l'école auprès des enfants par groupe d'âges, et auprès des différentes professionnelles de l'école. Puis, une intervention a été proposée aux parents à l'école en soirée, qui a rassemblé une quinzaine de parents.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION

Une modification du puisard a été réalisée suite aux orages et aux infiltrations d'eau dans le bas du bâtiment.
La mairie prévoit le remplacement du grillage autour de l'école pour renforcer la sécurité. De plus, une étude est en cours concernant la création d'un chemin entre le lotissement Beausoleil et le parking sous l'école pour assurer une meilleure sécurité routière, complexe au moment des arrivées et départs des élèves de l'école (cf intervention CAUE).

PROJETS SCOLAIRES

> Dans l'objectif d'embellir les murs de l'école, deux fresques sont prévues avec Odile Viale, qui était déjà intervenue en 2022. Une première fresque a été réalisée par les élèves de CE-CM, inspirée des artistes peintres Keith Haring et Magritte.

Une seconde fresque est prévue en mars avec la classe de maternelles-CP.
Coût total financé par la Mairie : 2 600 €

> Comme chaque année 8 séances de piscine ont lieu avec tous les élèves de l'école, prises en charge par l'APE à hauteur de 50 %. D'autres ateliers sportifs sont prévus : cette année rugby et football.

> Une intervenante en langue occitane financée par la Mairie : 590 €

> Un projet de correspondance entre la classe de CP de l'école de la Patte d'Oie à Toulouse et les CP/CE de l'école de Salles-Courbatiès est en construction. L'idée est d'entamer à la fois un travail d'écriture en correspondance et une réflexion autour des territoires : ville et campagne.
Les élèves ont préparé leur courrier qui sera acheminé de Salles-Courbatiès à Toulouse par l'intermédiaire de Dominique Miquel. Il transmettra lui-même les lettres en empruntant un itinéraire en vélo et se fera le messager des échanges entre les deux écoles.
Cette démarche est inspirée de l'agence des facteurs humains : il s'agit d'un mouvement de facteurs adeptes du déplacement lent et décarboné, qui transmettent des messages importants mais pas urgents, alternative aux réseaux sociaux et aux algorithmes anonymes en renforçant les liens humains.

> Et enfin le voyage scolaire ! Cette année il est prévu entre le 1er et le 3 juillet à la base de loisirs de Najac.

RÉFLÉCHIR AU CADRE DE VIE QUE CONSTITUE LA COUR D'ÉCOLE AVEC LE CAUE

Les parents d'élèves ont exprimé en conseil d'école le souhait d'améliorer la qualité des usages de la cour d'école. Pour répondre à cette demande, nous avons sollicité le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Aveyron. Il s'agit d'un organisme à la disposition des collectivités et des administrations publiques que l'on consulte gratuitement sur tout projet d'urbanisme, d'architecture et d'environnement.

Suite à une première rencontre avec les enseignantes, le personnel de l'école et l'agent communal visant à définir le cadre de l'intervention, une intervenante viendra cet hiver proposer des ateliers à l'école afin d'associer pleinement les élèves à un exemple de transformation de leur cadre de vie à travers un projet de paysage (confort, usages, entretien, pérennité des espaces, sécurité, ...)

L'intervention du CAUE amènera les élèves à développer des compétences leur permettant de :

- Apprendre à observer leur cadre de vie et comprendre son évolution
- Respecter le vivant en apprenant à le connaître
- Valoriser la biodiversité et l'environnement à travers des aménagements réfléchis et durables
- Expérimenter et développer une démarche collective de projet
- Valoriser les nouveaux usages et le réemploi ainsi que les filières courtes
- Apprendre à être acteurs de leur cadre de vie

Un premier temps sera consacré à un travail de compréhension de l'espace de la cour grâce aux différents ateliers d'observation, de travaux sur plans et sur le terrain. Il permettra de réaliser un diagnostic et un état des lieux de la cour.
Le deuxième temps portera sur un travail d'expérimentation et d'imagination d'une cour vivante en utilisant des documents graphiques pour support. Il aboutira à une vision des élèves de leur cour idéale. Ce retour d'expérience sera ensuite présenté aux élus, au personnel communal et aux parents.

Cette réflexion s'articulera avec l'idée de créer un chemin entre le lotissement et le parking bas de l'école, afin d'agir sur la sécurité des circulations aux abords de l'école. Elle pourra aussi s'articuler avec les actions visant à prévenir les risques d'inondation à l'échelle de la vallée sur le volet désimperméabilisation.

Jeunesse

JEUX OLYMPIQUES DES ENFANTS

A l'initiative du Conseil des Jeunes, les premiers Jeux Olympiques des enfants se sont déroulés le 6 juillet dernier au stade. Vingt-et-un participants enthousiastes de 5 à 11 ans se sont rencontrés pour se disputer la victoire aux huit épreuves proposées (course à pied, course de relai, rugby, basket, tir à l'arc, football, ping-pong et pétanque).

Ces jeux se sont passés dans l'esprit de compétition et la bonne humeur malgré une météo un peu grincheuse. Le Conseil des Jeunes et la municipalité remercient tous les adultes venus aider au bon déroulement de cette journée.

BUREAU DU CONSEIL DES JEUNES

La durée de l'actuel mandat étant de deux ans, nous avons donné la possibilité aux jeunes élus qui le désiraient de quitter leurs fonctions. Quatre d'entre eux ont démissionné. Le conseil compte donc maintenant neuf élus, plus motivés que jamais, qui travaillent actuellement sur de nouveaux projets !

Elections

LE MODE DE SCRUTIN ÉVOLUE

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.
Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme/un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne sur le site service-public.gouv.fr ou jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

ÉTABLIR UNE PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du vote (élection ou référendum), vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.
Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir.
Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Procuration en ligne :

1. Récupérer auprès de son mandataire soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Effectuer la demande de procuration en ligne.
3. Se déplacer au commissariat, en gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier son identité.
4. Un courriel confirme la prise en compte de la procuration.

Procuration physique :
Il est aussi possible d'établir une procuration en faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou certains lieux accueillant du public.
Il faut intégrer dans votre démarche les délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie de destination.

Plus d'infos sur www.service-public.gouv.fr

Voirie-urbanisme

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pendant presque un an, suite à une proposition du conseil municipal, des habitants et des élus, encadrés par un organisme accompagnant le développement des activités en milieu rural (ADEFPAT), ont réfléchi aux perspectives d'usages de nos bâtiments communaux, qui n'ont pas toujours une utilisation fréquente, qui sont difficiles à chauffer, et qui pour certains se dégradent.

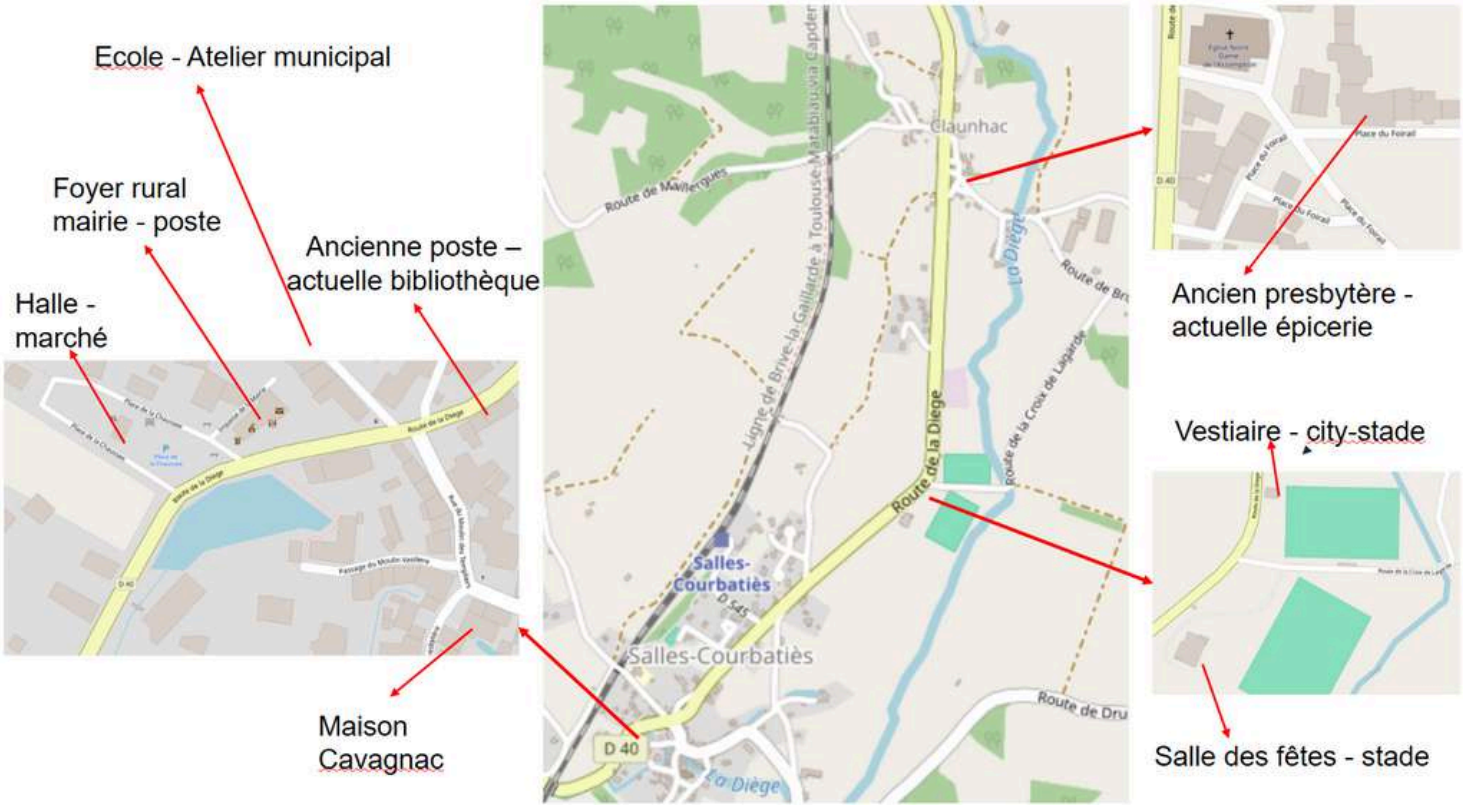

Nous souhaitons partager les grandes lignes de ce travail car elles doivent nourrir des prises de décision faisant consensus sur le temps long pour l'avenir de notre commune.

Il nous semble qu'il s'agit de l'un des 3 enjeux structurants pour le futur de notre commune au même titre que la gestion de l'eau et la pérennité de l'école. En effet, une bonne gestion de ces bâtiments participe au maintien du dynamisme de notre village en permettant à la fois :
- l'accueil des services et des activités existantes ou en développement, pour tous (dont les personnes à mobilité réduite),
- tout en pensant la maîtrise du budget communal (entretien des bâtis sur le temps long et maîtrise des dépenses énergétiques), permettant le financement de projets futurs.

Nous avons commencé par dresser un constat des usages existants et des besoins auprès des acteurs communaux et associatifs que nous avons mis en regard des possibilités de tous les bâtiments communaux. Devant les multiples scenarii possibles, nous avons effectué des choix selon quelques critères :
- la mutualisation et l'adaptabilité des usages au sein d'un même bâtiment : pour des raisons économiques (coût d'un projet, optimisation des charges de fonctionnement dont le chauffage) et pour des raisons sociales (mixité et lien social, ressources bénévoles forcément limitées dans un petit village)
- tout en maintenant l'existence de lieux de vie : le bourg de Salles-Courbatiès, la zone de la salle des fêtes et du city stade, la place de Claunhac.

Nous avons donc exploré, sans encore aboutir à une prise de décision, différentes possibilités :

- Des scenarii autour de l'amélioration du bâtiment de la mairie : accès PMR, agrandir les archives, besoin d'un bureau, d'une petite salle de réunion associative, amélioration du chauffage, 2e et 3e étages utilisés uniquement pour du stockage associatif mais seraient-ils attractifs pour d'autres usages collectifs (bibliothèque, foyer, épicerie …) ?
- Des usages possibles de la maison Cavagnac : elle pourrait accueillir une bibliothèque ou une épicerie agrandie, mais une maison d'habitation semble peu adaptée pour des usages collectifs mutualisés.
- Des projections sur des usages possibles de l'ancienne poste.
- Un scénario de construction neuve sur la place de la halle, modulable, permettant des multi-usages et fédérant les critères retenus.
- Identifier des modèles économiques permettant de rénover l'ancien presbytère de Claunhac et ainsi de maintenir une salle communale sur la place.
- La construction derrière la salle des fêtes d'un lieu de stockage associatif, pouvant également servir d'atelier communal, et permettant d'accueillir des panneaux photovoltaïques.
- La rénovation et l'agrandissement du vestiaire du stade pour y accueillir les événements et les activités sportives (foot, chasse, pétanque) et la création de sanitaires publics pour le city stade

L'école et la salle des fêtes, ayant été identifiées comme correspondant bien aux besoins, ont été gérées indépendamment. En particulier un travail de maîtrise des dépenses énergétiques de ces 2 bâtiments a été réalisé avec un accompagnement de OAC ces dernières années.

Pour continuer à nourrir les réflexions, nous avons identifié sur le terrain des initiatives existantes et variées dans de nombreuses communes similaires à la nôtre.

Finalement, nous avons présenté notre travail à un groupe d'appui composé de représentants de diverses institutions qui financent ou conseillent (OAC, département, région, Etat, député, CAUE, ...) :
Il existe plusieurs pistes de montages financiers possibles, les plus pertinents seront ceux qui incluent une partie recette couvrant les frais de fonctionnement futurs. Actuellement ils seraient à relier à au moins une de ces thématiques : logement, énergie, alimentation, espace de vie sociale.
La recommandation du groupe d'appui est donc de continuer la maturation d'un projet en s'appuyant sur les besoins exprimés afin de pouvoir élaborer un cahier des charges plus précis.

Les membres du groupe de travail rejoignent ce constat et se sont dits prêts à continuer la réflexion car une gestion mal anticipée des bâtiments communaux aujourd'hui, sera un problème onéreux à gérer pour les mandats futurs.
Le conseil municipal n'est pas encore en mesure de se positionner car il estime que ces sujets doivent encore faire l'objet de discussions pour mûrir une orientation qui puisse se tenir sur plusieurs mandats. D'autre part ces prévisions d'investissements seront à articuler avec ceux concernant la gestion de l'eau (pluvial et prévention des inondations).

Tous les travaux menés pendant un an (enquête de terrain, état des lieux, présentation des scenarii, compte-rendu du groupe d'appui au projet) sont disponibles sur demande à la mairie.

PROJET DE CRÉATION D'UN LOCAL DE STOCKAGE

Le projet de création du local de stockage d'une surface d'environ 90m2 à l'arrière de la salle de la Croix de Lagarde avance, avec la possibilité d'intégrer des panneaux solaires. Plusieurs devis ont été réalisés allant de 39 336 € à 198 211 €.

VOIRIE

La commune de Salles-Courbatiès dispose de 30,584km de voirie. Une partie de ces routes (11,012km) va être reclassée en voirie intercommunale et sera gérée par Ouest Aveyron Communauté. Il s'agit des routes du Mas Viel, la Mothe, la Viguerie, la Tour, la Revigne, Ramondis, la Chapelette, le stade, Mas de Marcot, Maillergues, Claunhac, Fonvaysse et de la Galaubie.
Le restant de la voirie, soit les 19,572km restants, sera quant à lui géré en voirie communale, à la charge de la mairie.

Environnement

GESTION DES DECHETS

Voici le comparatif de la composition de notre poubelle (déchetterie comprise) entre la fin de l'ancien mode de collecte et aujourd'hui.

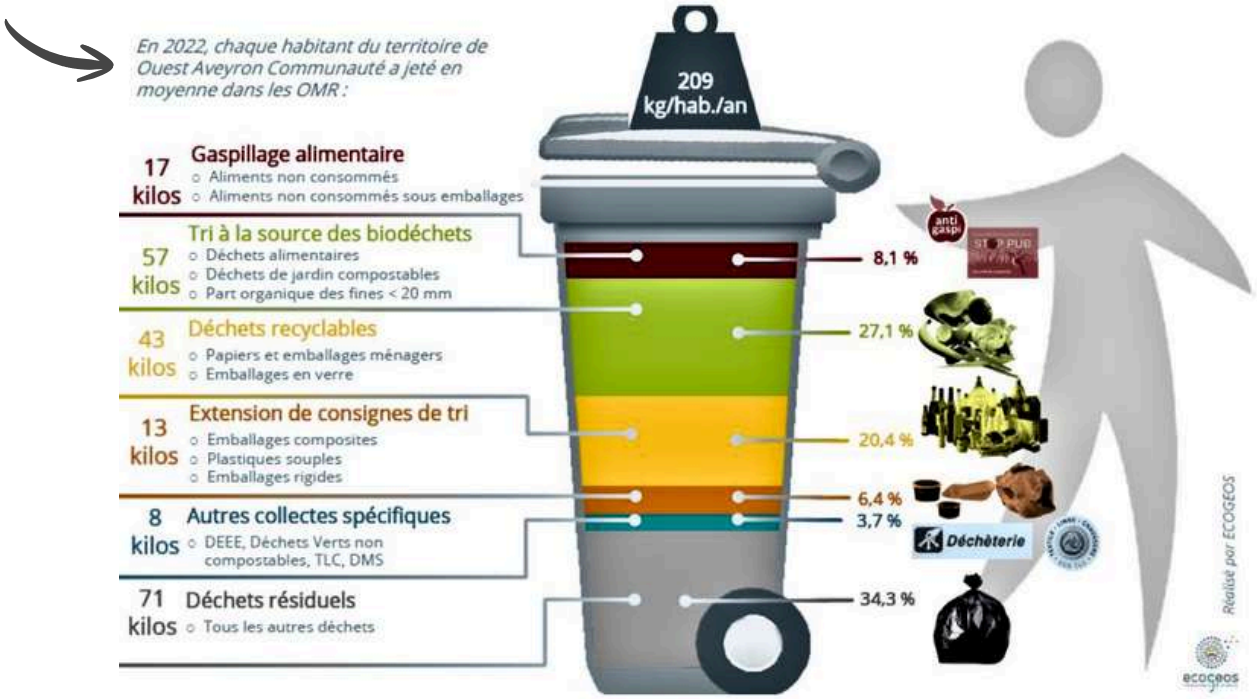

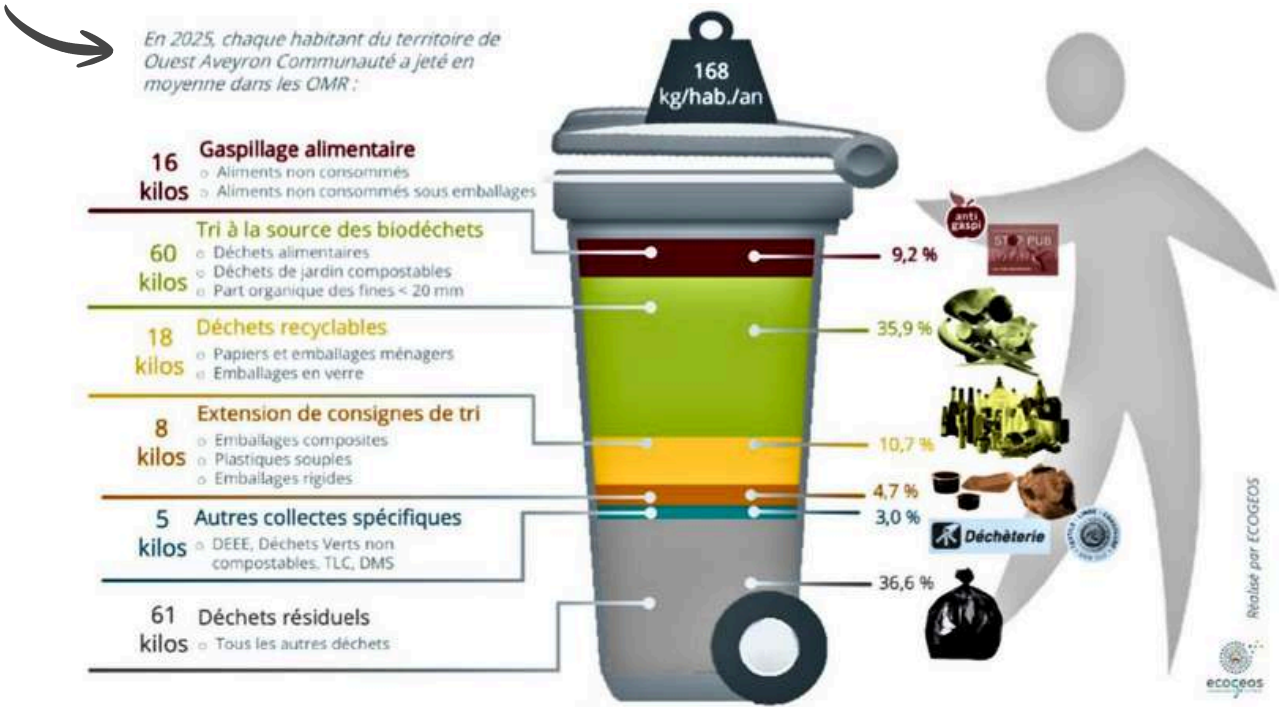

*OMR = Ordures Ménagères Résiduelles

Grace à votre prise de conscience, nous produisons moins de déchets.
Nous sommes passés de 209 kg/hab/an à 168 kg. Le tri à la source est en progrès, le gaspillage alimentaire en léger progrès et les déchets résiduels (ultimes non recyclés) en net progrès.

Mais tout n'est pas rose. Notre poubelle est encore trop lourde. Le tri doit s'améliorer afin de baisser les coûts de traitement.
Il y a toujours des incivilités (poubelles non triées, sacs posés au pied des colonnes, encombrants au pied des colonnes alors qu'ils devraient être emportés à la déchetterie, etc., etc.…).

Une année après la mise en place du nouveau mode de collecte, il est évident que le fonctionnement des colonnes n'est pas optimal. Cependant, il n'y a plus de problèmes d'odeur et, globalement, les points de collecte sont plus propres. La collecte hebdomadaire occasionne moins de débordements.

LETTRE D'INFO DU SYNDICAT MIXTE CÉLÉ LOT MEDIAN

LA DIEGE : COLONNE VERTÉBRALE DE SALLES-COURBATIÈS

Par le Syndicat mixte Célé – Lot médian

La Diège prend sa source sur le causse de Villeneuve, au marais de Montaris, en limite de Salles-Courbatiès. En étant tout en tête de la rivière et de son bassin, la commune a une position privilégiée, qui ne va pas sans responsabilité pour la qualité de l'eau et des milieux plus en aval. Le Syndicat mixte Célé – Lot médian est chargé de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (compétence « GEMAPI »).

Qui sommes-nous ?

Le Syndicat mixte Célé – Lot médian (abrégé : SmCLm) est une collectivité territoriale. Il exerce la compétence « GEMAPI » sur le territoire de ses membres. Le SmCLm est composé de 10 communautés de communes ou d'agglomération. Le Syndicat est piloté par un Conseil syndical composé de représentant de chaque communauté de communes ou d'agglomération membre (EPCI). Le Syndicat porte pour le compte des EPCI membres les programmes d'actions qu'il a définis (contrats de rivière, plans de gestion, programme d'actions de prévention des inondations, …). Au total, le territoire du SmCLm couvre tout ou partie de 174 communes, pour une surface de 2 326 km² où s'écoulent environ 2 388 km de cours d'eau.

Son territoire correspond aux bassins-versants du Célé et du Lot médian. L'action du Syndicat est régie par l'intérêt général à l'échelle du bassin versant, territoire sur lequel il est compétent.
Le « bassin-versant » est l'échelle à laquelle le Syndicat peut agir de façon cohérente. Cette notion désigne le territoire sur lequel tous les écoulements rejoignent un même exutoire. Par exemple, le bassin-versant de la Diège regroupe tout le territoire drainé

par des rivières qui s'écoulent vers la Diège, mais aussi les espaces dont les eaux de pluie s'écoulent également vers elle. Ainsi les actions réalisées sont toujours au bénéfice de l'ensemble du territoire, avec une solidarité amont-aval, et s'inscrivent dans une logique d'intérêt général.

Vivre avec la rivière, l'affaire de tous

Le SmCLm est loin d'être l'unique intervenant sur les milieux aquatiqueset la prévention des inondations. Les milieux aquatiques en bon état et agréables à fréquenter sont le fruitd'un travail collectif, où institutionset riverains se complètent :

Syndicat mixte Célé-Lot médian

- Met en œuvre la GEMAPI
- Accompagne les institutions et les particuliers volontaires sur les sujets liés (entretien de berge, projets d'urbanisme, pluvial, ...)

Ouest Aveyron Communauté

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUI)
- Financement GEMAPI
- Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Voirie intercommunale

Commune de Salles-Courbatiès

- Gestion de crise à l'échelle de la commune (Plan Communal de Sauvegarde, Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs, ...)
- Pouvoir de Police
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Les riverains

- Entretien des berges sur leur propriété, dans le respect de la règlementation
- Gestion du tuf sur leur propriété
- Protection individuelle contre les crues

Synthèse des compétences de chacun ©SmCLm sur la base de l'analyse juridique conduite en 2025.

A ces acteurs, s'ajoutent des partenaires techniques et financiers :

Ces partenaires ont une intervention locale dans le cadre de leurs missions sur leurs propres ouvrages (routes...) ou bien comme financeurs d'actions d'intérêt général concourant à l'atteinte d'objectifs à une échelle plus grande.

Par exemple, enlever un arbre mort sur une berge chez un particulier est de la responsabilité dudit particulier, tandis que supprimer des espèces exotiques envahissantes sur plusieurs kilomètres de rivière relèvera des missions du SmCLm.

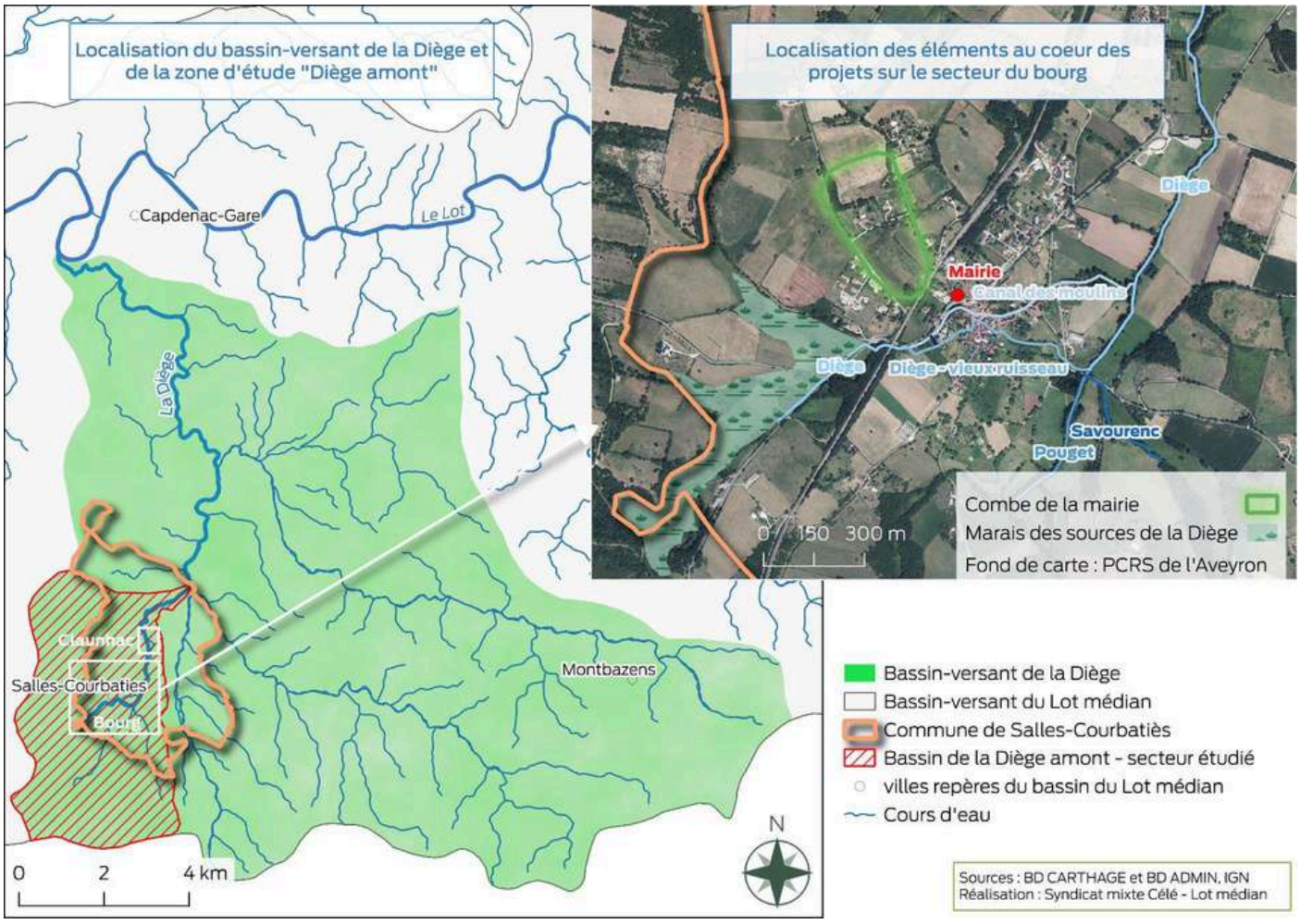

Zoom sur les particularités naturelles de la Diège à Salles-Courbatiès

Sur la commune de Salles-Courbatiès, deux particularités de la Diège ressortent nettement : le tuf, roche typique de certains paysages des causses du Quercy et du Rouergue, et le marais de Montaris.

Le tuf

Le nomde « tuf » désigne une roche légère et poreuse. Elle se forme par une suite de réaction chimique propre aux terrains calcaires, typiques du causse. L'eau précipitée sur le causse se charge en carbone organique dissous, du fait de l'activité biologique (bactéries, végétaux, ...), ce qui l'acidifie. Cela lui confère la propriété de dissoudre la roche calcaire, et ainsi creuser le karst*. Lorsqu'elle ressort à l'air libre, le brassage de l'air entraine une réaction chimique, ce qui se traduit par la formation de concrétions calcaires qui se déposent au fond de la rivière. Les couches successives de ces concrétions, couplées à des algues et des mousses qui s'y développent, forment le tuf. Les concrétions calcaires vont créer de petites cascades qui favorisent le brassage de l'eau et de l'air.

Le tuf forme de petits seuils qui ont l'avantage de créer des milieux originaux et diversifiés, avec beaucoup de fosses et de caches. Ils peuvent aussi casser la vitesse d'écoulement des petites crues. Les successions de petites barres de tuf favorisent également l'oxygénation de l'eau et son refroidissement. Lorsque les niveaux d'eau sont trop bas, en revanche ils peuvent favoriser une uniformisation des habitats. Le tuf peut aussi colmater le lit du cours d'eau, permettant de maintenir des écoulements de surface.

Curer ou ne pas curer le tuf ?

Le tuf est une composante essentielle du paysage et des milieux de la Diège amont. Il y est donc important et inéluctable. La préservation de ses atouts est compatible avec un entretien raisonné, par exemple en retirant ponctuellement des concrétions de tuf autour d'un bâtiment ou d'une route, en prenant garde à ne pas gratter le fond du lit ou les berges.

L'intervention doit être déclarée à la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron (service Eau, Biodiversité et Forêt). Il appartient à chaque propriétaire de faire les démarches pour sa parcelle.

Le marais de Montaris

Le "marais des sources de la Diège" est une zone humide de plus de 15 ha classée "Espace Naturel Sensible" par le département de l'Aveyron en reconnaissance de sa qualité écologique. Composée d'une mosaïque de milieux, le marais rend de nombreux services, tous d'intérêts majeurs dans la gestion quantitative et qualitative de l'eau, mais aussi dans l'accueil d'une biodiversité remarquable.

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans l'épuration des eaux. Ici, les phragmites et autres roseaux filtrent les eaux qu'ils reçoivent. Le ralentissement dynamique des eaux permet leur décantation, favorisant ce phénomène d'auto épuration et d'oxygénation des eaux. Les deux roselières du marais permettent donc une amélioration certaine de la qualité des eaux qu'elles drainent, d'autant que le sous-sol karstique ne permet pas une pré filtration des eaux.

Les zones humides représentent 0,35% du le territoire d'Ouest Aveyron Communauté, mais sont de première importance pour le maintien de la biodiversité puisqu'elles abritent de très nombreuses espèces d'oiseaux (Cigogne noire, Butor étoilé...), d'amphibiens et de plantes. Le marais accueille ainsi une des plus grosses stations de Grande Douve (*Ranunculus lingua*) de la région Occitanie. Cette espèce jouit d'un statut de protection nationale et a bénéficié des travaux menés sur le marais.

Grande douve du marais de Montaris. ©SmCLm, 2020

Une gestion durable reste nécessaire pour maintenir les milieux ouverts de ce site d'exception. Les propriétaires, exploitants et diverses associations de protection en assurent une partie. Pour autant des travaux ponctuels plus importants peuvent être réalisés certaines années par le SmCLm. Il s'agit de maintenir le marais ouvert, grâce à l'enlèvement des arbres qui s'y installent et de faucher régulièrement les roseaux. Il faut également maintenir en état praticable le sentier permettant de visiter le marais et rafraîchir les petites infrastructures dédiées aux visiteurs, comme les panneaux ou les pontons.

Les travaux de restauration du marais menés en 2011, 2014, 2019 et 2025, initiés par le Syndicat mixte de la Diège et poursuivis par le SmCLm, ont ainsi permis de soutenir les débits de la rivière en période de basses eaux. Le marais ralentit les écoulements, lisse et décale les pics de crues et permet de limiter les inondations (les retours d'expériences de 2018 et de 2024 l'ont démontré).

---

* Karst:formation géologique calcaire composée d'aquifères souterrains au sein de roches imperméables érodées progressivement par l'eau.
Les paysages karstiques sont très reconnaissables, avec des gouffres, des dolines, résurgences et réseaux de grottes dans un contexte par ailleurs sec.

Les actions du Syndicat à Salles-Courbatiès

Bilan des actions passées

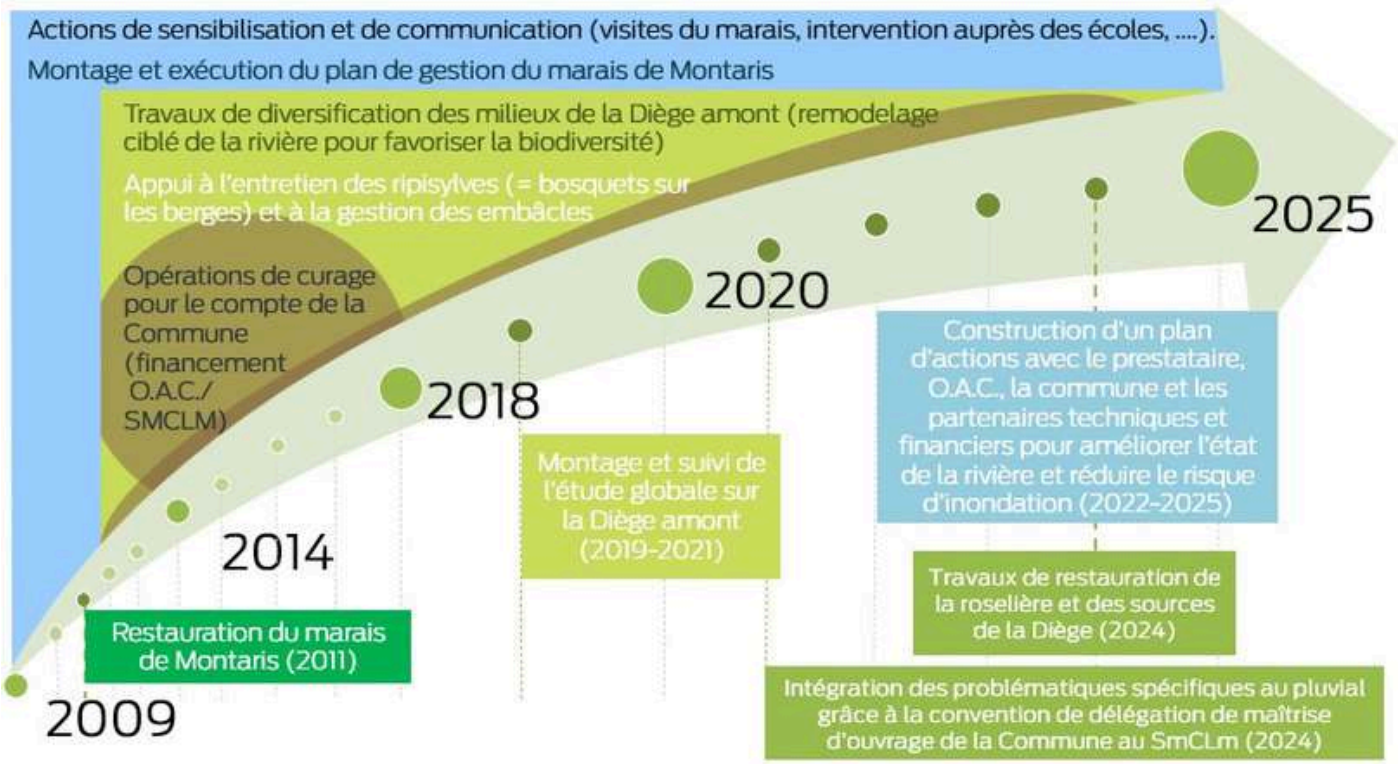

Les missions du Syndicat de rivière à Salles-Courbatiès de 2009 à 2025. Liste non exhaustive. ©SmClm, 2025

Les actions en cours

Lors de sa traversée de Salles-Courbatiès, la Diège est particulièrement contrainte. Cette disposition favorise les inondations dans le bourg et impacte la biodiversité et le bon écoulement des eaux. Le bourg de Salles-Courbatiès et le hameau de Claunhac sont particulièrement exposés aux inondations causées par les précipitations intenses. Le SmCLm, Ouest Aveyron Communauté et la Commune de Salles-Courbatiès construisent depuis 2020 un projet visant à améliorer le fonctionnement naturel de la Diège amont et de ses affluents (ruisseaux de Savourenc et du Pouget) tout en réduisant le risque d'inondation, notamment sur le bourg. En 2020, le Syndicat a lancé une démarche globale de compréhension du fonctionnement du bassin versant de la Diège amont. Cette démarche a permis de comprendre, de présenter et d'échanger sur les enjeux réglementaires, environnementaux et hydrauliques de la Diège et de ses affluents.

Cette phase d'étude a permis de mettre en avant de nombreux dysfonctionnements au sein du bassin versant. La restauration des milieux aquatiques et des ruisseaux de Savourenc, du Pouget et de la Diège sont des actions indispensables à mettre en œuvre progressivement.
D'autres actions comme la problématique des réseaux souterrains dans la traversée de Salles-Courbatiès et la gestion des eaux de ruissellement et pluviales au droit du bourg de Salles-Courbatiès et de Claunhac sont des actions à appréhender à court terme.
Ces actions répondent à des problématiques inondations mais aussi à des enjeux de qualité des eaux et des milieux.

A compter de 2026, ce plan d'actions se déclinera comme suit :

Axe 1 : redonner de l'espace à la rivière

La Diège regagnerait une diversité d'habitats plus intéressante et un fonctionnement hydrologique amélioré si elle retrouvait des espaces de mobilités. Actuellement, deux scénarios sont à l'étude pour rallonger le chemin de l'eau et limiter les vitesses et donc les inondations sur les zones à enjeux, avec maintien du canal de dérivation qui alimente les moulins.

Axe 2 : se doter d'infrastructures de rétention des eaux pluviales et de ruissellement

Dans l'urgence et au regard des contraintes techniques, réglementaires et d'usages, la gestion des eaux de ruissellement et du pluvial a été mise en priorité et profite de financements extérieurs exceptionnels (Fonds vert notamment).

La concentration des eaux de pluie est un vecteur important d'inondations sur Salles-Courbatiès. Afin d'y remédier, deux projets de travaux sont envisagés :

1. **Reprendre les ouvrages pluviaux au niveau du hameau du Mas Chabbert, à Claunhac**. Le fossé existant le long de la route du Barry serait amélioré, ainsi que les points d'engouffrement des eaux pluviales vers les conduits souterrains qui leurs permettent de passer sous la route départementale 40 avant de retrouver la Diège.
2. **Créer un bassin de rétention des eaux de ruissellement au bas de la combe de la mairie**, au-dessus du bourg. Cet ouvrage prendrait la forme d'une dépression douce creusée dans la combe. Elle permettra de retenir les eaux de pluies. Les eaux seraient en partie évacuées dans le réseau existant et en partie infiltrée. Ce bassin serait complété d'un réseau de noues, implantées à mi-parcours de la combe. Elles viendraient intercepter une partie des écoulements et les rediriger vers le marais de Montaris, où elles seraient absorbées et/ou ralenties selon le niveau d'eau initial du marais.

Les démarches préalables à ces travaux vont se poursuivre dans les prochains mois.

Axe 3 : réfléchir aux possibilités de désimperméabilisation

Les axes 1 et 2 permettront de freiner une partie des écoulements. L'axe 3 ouvrira une réflexion sur les possibilités d'améliorer l'infiltration de l'eau sur place dans le bourg de Salles-Courbatiès. A compter de 2027, s'ouvrira une phase d'étude et de consultation ouverte à la population.

Programmes d'accompagnement aux riverains

Le Syndicat peut plus largement vous accompagner sur :

- Les questions relatives à l'entretien des cours d'eau, des berges, des plans d'eau… et la gestion durable et la restauration des milieux aquatiques (ruisseaux, zones humides, mares…) - Contact : riviere@celelotmedian.com
- Les questions relatives à la protection des maisons, commerces ou exploitations des inondations (s'applique seulement aux bâtiments) : contactez l'adresse inondation@celelotmedian.com pour bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité aux inondations. Les travaux et achats préconisés à l'issue de ce diagnostic peuvent être subventionnés par l'Etat (sous réserve d'éligibilité).

Animation/Culture

AU TOUR DE L'ARBRE

Une trentaine d'exposants et d'intervenants ont animé cette 2ème édition qui a démarré sous une belle pluie automnale, sans décourager les curieux. Le dimanche, sous un soleil radieux, de nombreux visiteurs ont participé aux diverses conférences, démonstrations, ateliers et spectacles chantés. Ainsi s'est déroulée une belle journée de savoirs partagés, de découvertes et réalisations.
Merci à tous les bénévoles nous ayant permis de mener à bien cette manifestation. M France et Philippe.

SPECTACLE DE NOËL

Mardi 23 Décembre, a eu lieu un petit spectacle qui a ravi petits et grands. Natou nous a emmenés dans les aventures d'une princesse, qui découvrait le monde... Curiosité, émerveillement, partage, découverte.... à travers les sens. Moment interactif avec une belle participation des enfants clôturé par un goûter et des chocolats.

ACTU DES ASSOS

Message du Club Bel Automne :

Les activités du début d'année 2026 programmées à ce jour :

- 24 janvier : A.G. du club avec repas, salle de la Croix de Lagarde
- 8 février : quine du club, salle de la Croix de Lagarde
- 1er mars : thé dansant au profit de Rétina à Rignac,
- du 29 mars au 1er avril : voyage de l'amitié (côte bleue) à Marseille / Carry le Rouet,
- 14 avril : repas "poule farcie", salle de la Croix de Lagarde
- 18 juin : sortie d'une journée à Castelnaudary.

Message des Pitchouns de là-bas :

Les pitchouns de là-bas sont en partenariat depuis début 2024 avec l'association Utopik loustiks. Celle-ci est située à Andalana, au nord-ouest de Madagascar. Elle est présidée par Chloé Lemaçon qui vit sur place et avec laquelle nous sommes régulièrement en contact.
En 2024, nous avons apporté l'aide financière pour la construction de la cantine de l'école, celle du gardien et l'acheminement par container de livres scolaires.
Il y a actuellement 49 élèves, une directrice, 4 enseignants, 2 cuisinières et un gardien.

Nos prochaines actions pour 2026 seront la plantation d'un verger, d'un potager, l'aide pour la poursuite d'études après le secondaire pour certains élèves et l'apport de livres pour la bibliothèque.

Nous projetons aussi de nous rendre sur place, rencontrer les enfants .dans les prochains mois.
Le financement de nos actions est entièrement dû aux cours de yoga dispensés bénévolement par M.France Blanchard.
Ceux-ci sont donnés le lundi matin de 9H30 à 11h, à l ancienne cantine de Bez durant la période hivernale et à la salle de la Croix de Lagarde dès les beaux jours, et aussi le jeudi de 17h30 à 19h, chez M.France dans le chalet bois.
Nouveauté cette année : atelier yoga d'une heure et demie un samedi matin par mois pour les enfants, à partir de 5 ans, chez M France également.
Les infos des dates vous seront communiquées prochainement via la lettre d'info de la mairie.

Message de Bibliodiège :

> L'histoire du monde revue et corrigée - Dimanche 6 juin 2025
Dans le cadre du réseau de lecture publique d'Ouest Aveyron communauté

A Salles-Courbatiès, nous avons la chance d'avoir à demeure la compagnie A travers la peau de l'autre incarnée par Constanza Becker, chilienne et Antonin Astruc, aveyronnais. Alors autant en profiter d'autant plus quand ils nous présentent en avant-première leur tout nouveau spectacle. Un dimanche de juin, en fin d'après-midi, nous avons ainsi accueilli « L'histoire du monde revue et corrigée », un spectacle foisonnant, instructif et joyeux qui dresse le portrait de femmes puissantes effacées de notre histoire.

Plongés dans un décor artisanal, astucieux et haut-en couleur, fabriqué entre la vallée de la Diège et Peyrator par Michèle Demarest et Elisabeth Cammas, Constanza et Antonin nous entraînent dans les différents chapitres de l'histoire du monde autour d'un livre géant.

Dans la noyeraie des Colonges, le spectacle a trouvé son écrin : un moment fort et plein d'émotion suivi d'un apéritif convivial et chaleureux.

> Biblis en folie - Dimanche 5 octobre 2025
dans le cadre du réseau de lecture publique d'Ouest Aveyron communauté

Pour célébrer l'évènement national « Biblis en folie », la bibliothèque s'est associée à la fête « au tour de l'arbre » en proposant le concert « Chansons de femmes et d'arbres » du duo Diod. Ce duo, avec Emilie Cadiou à l'accordéon et Aude Bouttard à la contrebasse, s'est produit à quelques pas de la salle des fêtes, dans un écrin de nature près du petit étang. Un moment bucolique pour écouter des reprises (notamment de Claude Nougaro) ou des compositions malicieuses des musiciennes. Un bon moment dégusté sous le soleil par une cinquantaine de personnes.

Évènements à venir avec Bibliodiège :

> En partenariat avec Ouest Aveyron Communauté et la mairie, Bibliodiège propose des ateliers d'écriture. 2h pour s'autoriser à explorer l'imaginaire, laisser venir sa créativité, découvrir des possibilités cachées et partager. Venez essayer!
Rendez-vous au foyer rural de 10h à 12 h, les samedis 10 janvier, 21 février, 4 avril, 9 mai et 13 juin.

> Le 1er février à 16h au foyer rural : l'Assemblée Générale

> Le 4 février à 19h30 au foyer rural "Ramène ton livre" : ouvert à toutes et tous, Ramène ton livre ! est un temps d'échange autour de nos lectures, coups de cœur, pour présenter les BD, romans, polars, essais qui nous ont plu... ou pas ! Ce moment est suivi d'un grignotage partagé.

> Le 17 février à 19h au foyer rural, verre partagé ensuite : "la place" d'Annie Ernaux, un instantané de Camille Daloz, de la compagnie Le Cri dévôt. Un récit pour saisir le lien qui les a unis durant toute une vie. En témoignant de sa vie passée et des souvenirs de sa place dans le cercle familial, elle dépasse sa propre condition pour ainsi, représenter une parole collective : « J'écris parce que je me sentais semblable aux autres ».

> Le 21 mars à 15h au foyer rural : atelier poésie, lecture et broderie en lien avec le spectacle « Bouches Décousues » par Céline Mistral, Croisillon et cie. Une initiation aux techniques de lecture à voix haute autour de quelques poèmes choisis et au marquage de broderie.

> Le 25 mars à 20h au foyer rural : spectacle « Bouches Décousues », poésie et broderies au féminin de l'Iran à l'Occitanie, de et par Céline Mistral, Croisillon et cie. Touchée par les poétesses iraniennes, elle décide de mettre en lumière les paroles de ces figures du courage. S'accompagnant à la harpe et nous livrant un peu de son héritage, elle tisse des liens entre poésie et broderies.

> Le 8 avril à 19h30 au foyer rural : Ramène ton livre !

N'hésitez pas à venir à la bibliothèque (adhésion : 8 € par an et par foyer).
> le mardi de 18h30 à 19h30
> le mercredi de 10h à 12h
> le samedi de 10h à 12h

Venez aussi découvrir l'abécédaire de Salles-Courbatiès réalisé par les enfants de l'école en 2025 qui, à l'image d'un dictionnaire amoureux, présente notre charmant et vivant village (en vente à 10€ à la bibliothèque ou à la mairie).

FOCUS SUR LES VIOLONS DE L'AUTOMNE

Un évènement accueilli par Bibliodiège et Lou Bournhou
Du 10 au 12 octobre 2025

A la proposition de l'association des 12 violoneux d'accueillir leur évènement annuel « Les violons de l'automne », la bibliothèque de Salles-Courbatiès et Lou Bournhou ont répondu un grand oui !
C'est ainsi qu'une quarantaine de violoneux de toute la France ont débarqué dans le village pendant 3 jours.
Le programme était dense, le soleil resplendissant. Tout a commencé par une balade et présentation du village par Dominique Miquel sur le chemin de l'eau qui a enchanté les participants. Ensuite… zin'zin', c'était parti pour 2 jours de musique. Un concert du groupe « Il est bien temps » suivi d'un bœuf musical le vendredi soir d'abord, pour se mettre en chauffe, et surtout :

- Des aubades dans les jardins de plusieurs habitants de Maillergues, Claunhac et Salles-Courbatiès le samedi où par petits groupes les violoneux sont allés faire résonner leur instrument et leur voix autour d'un répertoire collecté dans les environs.
- Un très beau moment autour de la halle le midi où les enfants ont fait la démonstration des danses apprises lors de l'intervention de François et Nicole venus à deux reprises gracieusement les leur montrer à l'école. Ce moment de danse collective a été suivi par un copieux apéritif offert par la mairie
- Un temps d'échange entre musiciens pour répéter et partager leur répertoire entre Bez-de-Naussac et Salles
- Un grand bal qui a réuni plus d'une centaine de personnes
- Une intervention le dimanche au marché de Villeneuve et à l'Ehpad Marie Vernières

Dixit les 12 violoneux, ces Violons de l'automne à Salles-Courbatiès sont dans le palmarès des meilleurs crus, sans aucun doute grâce à l'accueil chaleureux des habitants et habitantes qui ont ouvert leurs portes pour les aubades et pour les héberger, des petits plats mijotés par Doriane et Arthur qui leur ont régalé les papilles, et des danseurs et danseuses venus nombreux (grâce à Trad'à Salles, la danse trad' se relance au village !). Alors maintenant se pose la question : à quand le prochain bal ?!

Mais d'abord un violoneux, quesaco ? Un violoneux, ce n'est pas tout à fait pareil qu'un violoniste, c'est un joueur de violon, de répertoire traditionnel. Et c'est ce que promeut l'association des 12 violoneux basée à Compolibat et présidée par François Labro, la collecte et valorisation du répertoire de l'Occitanie et du Massif central.

Message de Lou Bournhou :

Les 50 ans du Bournhou !
Il y a 50 ans naissait Lou Bournhou, et en 50 ans, pas une année sans évènement culturel, rassemblement, fête, déambulations, dans le village. Alors l'association n'allait pas manquer de marquer le coup pour la Fête d'août 2025... Concours d'épouvantail pour que le village revête ses plus beaux atours avec la créativité des habitant.es, rando vtt et pédestre pour démarrer au grand air, tournoi sportif pour rassembler les familles, échassière et feux d'artifice, exposition photo des 50 ans, théâtre, danse de feu et marionnettes, concerts et fanfare, défi dansé collectif, bal trad' et Salles chorale, scène ouverte et bien entendu frites à gogo et couscous de la Diège !

Une sacrée énergie pour organiser et monter tout ce joyeux bazar qui a rassemblé largement plus de 1000 personnes et amené de grands sourires et de nouveaux souvenirs dans notre mémoire collective : place aux photos et que vive la Fête !

L'année 2026 commencera par trois rendez-vous :

> le **mercredi 21 janvier à 18h30** au foyer rural, c'est le Trad'à Salles : un atelier de danse trad' animé par Enora avec des musicien.nes en chair et en os, vous accueille pour apprendre ensemble les bourrées, mazurkas, polkas, cercles circassiens, valses et scottishs. Ouvert à toutes et tous, débutant.es bienvenu.es.

> le **dimanche 25 janvier à 16h** un goûter-AG au foyer rural : une assemblée générale du Bournhou pour causer de l'année passée, de ses nombreuses fêtes, et pour envisager les prochaines

> le **mercredi 28 janvier dès 18h** : une soirée-spectacle concoctée avec Epidiège
- un apéro braséro dès 18h en chansons
- un spectacle à ne pas rater : Larzac ! de Philippe Durand
- suivi d'une bonne soupe aux oignons et croûtons faite maison et d'un papotage avec l'artiste (tarif unique à 12 € ; spectacle à partir de 15 ans ; places limitées, réservation possible au marché ou sur helloasso).

Message de l'Association Communale de Chasse Agrée (ACCA) :

Samedi 31 janvier et dimanche 1 février, la chasse sera fermée sur Salles-Courbatiès et les 20 communes environnantes pour l'organisation d'un concours de meutes sur lièvre et chevreuil sans armes ni prélèvement.
L'opération intitulée « un dimanche à la chasse » a pour objectif de permettre aux personnes curieuses de découvrir comment se déroule une battue au grand gibier, d'accompagner des chasseurs sur le terrain et de créer une expérience ludique. En venant voir comment elle se pratique réellement sur le terrain, avec respect, humilité, éthique et bien sûr sécurité, le grand public pourra enfin se faire sa propre opinion. Que celle-ci soit bonne ou mauvaise, elle se basera sur l'observation propre de tous ceux qui viendront passer une matinée avec nous. Nous vous informerons de la date par la lettre d'info de la mairie courant février.

FOCUS SUR

ÉPIDIÈGE, L'ÉPICERIE ASSOCIATIVE ET PARTICIPATIVE DU VILLAGE ET DE LA VALLÉE

Tout savoir en 1 min sur l'épicerie :

- Ouverture les mercredis et vendredis de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.
- Une diversité de produits (producteurs locaux, Markal, Saveur Paysanne, Intermarché, …).
- Des prix compétitifs : l'épicerie ne fait aucune marge.
- Adhésion annuelle pour une famille : 30 €, pour une personne seule ou famille monoparentale : 15 €.
- Engagement : 2 heures de bénévolat par mois par foyer (tenue de l'épicerie, réception produits, actions au sein du groupe approvisionnement, communication, …), à l'exception des personnes de plus de 70 ans.

Épidiège en 2025, quelques chiffres :

- 70 foyers adhérents à l'association représentant 150 personnes (+33 % par rapport à 2024),
- 293 références sont en stock (182 en 2024) et 260 en pré-commande (240 en 2024), et nouveauté de 2025 : 45 références en vrac.
- 24 fournisseurs dont 22 locaux et 2 grossistes en bio,
- L'épicerie profite à des villages au-delà de Salles-Courbatiès : Peyrusse-le-Roc, Causse et Diège, Villeneuve, Naussac,et Capdenac. Cela représente 21 % des adhérent·es.

Du nouveau en 2025

- Ouverture du rayon vrac en mars, avec 45 références proposées : des pâtes, du riz, des biscuits, des fruits secs jusqu'aux épices.

Un chantier collectif a été organisé en amont pour construire les tiroirs et aménagements spécifiques.

- Possibilité de commander des paniers de légumes frais, bio et locaux du Panier Libre – Frédéric et Clarisse – Loupiac. Commande du samedi au mercredi sur le site mon épi, à récupérer le vendredi aux horaires d'ouverture de l'épicerie : 17h-19h.

- Du pain bio nature à la coupe est disponible aux horaires d'ouverture le vendredi (17h-19h) et le samedi (10h-12h) fabriqué au four à pain et au levain naturel par Jérémy, paysan boulanger au Prés en Bulles – Causse et Diège.

Et pour 2026 ?

- Arrivée prévue en Janvier des œufs frais de Justine Thomas – La brasse Poulée – en cours d'installation à Naussac.
- Embauche d'un salarié 20h/semaine en contrat Parcours Emploi Compétence pour soutenir le développement de l'épicerie, l'engagement des bénévoles et réfléchir à un projet de lieu collectif concernant les citoyens, les associations et les institutions à l'échelle de la vallée de la Diège.

Côté animations :

- L'année 2025 a commencé avec une soirée cinéma dans le foyer rural de Claunhac avec la projection du film Ratatouille, pop corn et buvette en supplément.
- Nous avons ensuite organisé les portes ouvertes de l'épicerie le 17 mai avec différents stands et un repas Aligot saucisse, qui fut un succès !
- Nous étions présents à Villeneuve lors de l'évènement Gourmand'ici le 27 septembre.
- Une fabrication de biscuits a été organisée le 30 octobre, exclusivement avec des produits de l'épicerie. Biscuits offerts à chaque foyer adhérent en 2026.

Déjà prévu pour 2026 :

- Le 28 Janvier dès 18h apéro-braséro en chanson et spectacle « Larzac » au foyer rural de Salles-Courbatiès, buvette et soupe à l'oignon par Épidiège et le Bournhou.
- Le 13 Février à 18h : soirée cinéma avec la projection du film « The old oak » au foyer rural de Claunhac. Pop corn et buvette.
- Le 11 avril de 10h à 14h : Chasse aux œufs et autres stands, sur la place du forail à Claunhac

On parle de nous !

Si vous souhaitez «écouter» un aperçu de l'épicerie : rendez-vous sur le site d'Antenne d'Oc qui a réalisé un reportage en octobre 2025 → « L'Épidiège à Salles-Courbatiès : une épicerie participative et solidaire »

Et si vous souhaitez en savoir plus ou nous rejoindre dans cette aventure n'hésitez pas à passer nous rencontrer aux horaires d'ouverture de l'épicerie !

Vous pouvez aussi envoyer un mail à epidiege@riseup.net, ou contacter un des membres de la collégiale.

Les membres de la collégiale de l'épicerie pour 2026 :

Thomas Calmet (0665197409), Jérôme Eripret (0661022342), Enora Leveau (0670661840), Lionel Tixier (0679179908), Romain Deschamps (0673830141) et David Bignonnet (0620698824).

Infos diverses

LES CYGNES DE LA CHAUSSÉE

Cet été, les trois œufs couvés ont enfin éclos donnant naissance à "trois vilains petits canards" gris. Ces naissances ont mis fin à un suspense insoutenable pour la gent salésienne, car n'oublions pas que le cygne est devenu l'emblème de notre commune. A partir de juillet, nous avons pu observer, voire nous émerveiller devant les progrès et la croissance (rapide) des cygneaux. Ceux-ci sont maintenant presque adultes et il n'est pas possible de garder ce petit monde à l'étroit sur l'étang de la Chaussée. Trois cygnes partiront donc bientôt voguer sur l'étang de l'abbaye de Loc Dieu à Martiel.

OREILLE EN BALADE

Trois nouveaux documents sonores sur la halle viennent compléter les 6 existants.

- Regardez sous la halle
- Les rencontres charpentesques en image
- Souvenirs autour des rencontres charpentesques

Ces documents sont consultables sur place via un QR code, ou sur le site internet de la mairie rubrique découvrir. Ou plus directement sur le site suivant :
https://oreillesenbalade.eu/villages/salles-courbaties/

MOBILITÉ - TRAIN À 1€

Nous vous rappelons que chaque 1er samedi et dimanche du mois (sauf juillet et août), vous pouvez voyager avec des trajets de train à 1€ seulement, sur toute la région Occitanie.
Les billets sont disponibles à la vente 10 jours avant la date du week-end.

C**alendrier 2026 des week-ends à 1€**

- 3 et 4 janvier 2026
- 7 et 8 février 2026
- 7 et 8 mars 2026
- 4 et 5 avril 2026
- 2 et 3 mai 2026
- 6 et 7 juin 2026
- 5 et 6 septembre 2026
- 3 et 4 octobre 2026
- 7 et 8 novembre 2026
- 5 et 6 décembre 2026

Vous pouvez acheter vos billets en ligne sur www.ter.sncf.com/occitanie ou au guichet des gares sur les horaires d'ouverture.

MODIFICATION DE LA FACTURATION DE L'EAU

A compter de 2026 la facturation de la consommation d'eau va changer.
Afin de faciliter le travail administratif trop complexe aujourd'hui, le Syndicat des Eaux de Foissac a décidé de modifier le mode de facturation. Aujourd'hui, nous recevons 2 factures par an : une estimative en avril et une réelle en octobre.
A partir de 2026, nous recevrons toujours 2 factures mais elles seront calculées sur la consommation réelle. Pour les foyers mensualisés, il n'y aura pas de modification.

Concernant l'abonnement, dont la redevance est payée avant consommation, il sera facturé à l'émission de la facture. Et pour le contrat d'abonnement, possibilité est donnée de le suspendre plutôt que le résilier. Cela doit faciliter les démarches lors d'une succession, d'un changement de propriétaire ou de locataire.

SUPPRESSION DES PASSAGES À NIVEAU

Suite au dernier comité de pilotage de sécurisation des passages à niveau, les PN77 (la gare) et PN78 (le Barry) n'apparaissent plus au programme de suppressions envisagées, prévues ou « à mener » par la SNCF.
Toutefois, nous devons rester vigilants. D'autres comités de pilotage auront lieu avec d'autres programmes dans les années à venir.

ÉTAT CIVIL 2025

Naissances :
FABRE Céleste né le 30/04/2025
AVRIL Korra née le 13/10/2025

Mariages :
LECLERC Marc et MASSINES Geneviève le 26/04/2025

Décès :
BLANC Claude le 27/03/2025
BRISEBOIS Michel le 04/10/2025
MARCASTEL Hélyett née COURBET le 31/10/2025

Transcription de décès :
SOULIE Michel le 02/01/2025
ROUALDES André le 26/02/2025
RAYNAL Georges le 18/06/2025
MARCASTEL Paulette née DOMERGUE le 05/08/2025
LECLERC Odile née CANTALOUBE le 16/11/2025

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre est terminé.
Pour les foyers qui souhaitent s'abonner, vous devez vous connecter au site suivant : www.alliancetreshautdebit.fr/eligibilite/

Vérifiez votre éligibilité (pastille verte)
Pour le déploiement à la demande (pastille rose), comme pour les nouvelles habitations (pas de pastilles), suivez la procédure suivante :

- en bas de page cliquez sur : nous contacter
- je suis un particulier
- puis cliquez sur le choix vous concernant.

Pour les habitations sans pastille l'installation est payante.
Pour les foyers ne possédant pas internet, rapprochez-vous de la mairie.
Le hameau de La Mothe est, aujourd'hui, éligible à la demande (pastille rose). Nous interpelons les élus du département pour qu'il soit connecté comme tous les autres. Pour info, le département s'est engagé à connecter toutes les habitations sauf les habitations isolées qui le sont à la demande. C'est le cas pour les hameaux du Canjou, la Guibertie, Montaris, la Péperdine, Puech Goudou et les Crozes.

DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Ouest Aveyron communauté organise de nouvelles permanences numériques à Salles-Courbatiès au foyer rural :
> le vendredi 23 janvier
> le vendredi 13 mars
de 9h30 à 11h30
N'hésitez pas à venir avec votre tablette, votre ordinateur, votre téléphone pour demander des conseils ou de l'aide si vous avez des difficultés particulières.

Une session de 5 ateliers d'initiation au numérique aura lieu à la Médiathèque de Villeneuve les vendredis 9, 16, 23, 30 janvier ainsi que le vendredi 13 février. Les ateliers auront lieu de 9h30 à 11h30.

Les différentes séances auront pour sujet la prise en main du matériel, la gestion des fichiers, la navigation sur Internet, les mails et enfin la cybersécurité.

Les inscriptions sont ouvertes au 05 65 65 12 32.

PRÉSENTATION DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur le Maire, ses adjoints et ses conseillers municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026 et vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux le **dimanche 18 janvier à la salle de la Croix de Lagarde à 15h**.

PENSEZ À LA LETTRE D'INFORMATION COMMUNALE :

inscription sur le site internet de la mairie : sallescourbaties.fr